

LE MINISTRE YVES BOLDOC ANNONCE L'AJOUT DE TROIS LITS À LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS À SAINT-EUSTACHE

Saint-Eustache, le 17 janvier 2012 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a annoncé aujourd'hui l'ajout de trois lits à la Maison de soins palliatifs à Saint-Eustache, ce qui permettra à environ 35 patients supplémentaires de bénéficier, chaque année, des services qui y sont offerts. Cela sera rendu possible grâce à une aide financière annuelle additionnelle de 180 000 \$. Rappelons que le financement public d'un lit dans une maison de soins palliatifs est établi à 60 000 \$ par an depuis le 1^{er} avril 2011.

« Les maisons de soins palliatifs représentent le havre tout indiqué que nous souhaitons offrir aux personnes dont la condition requiert une attention particulière et des soins continus. Les personnes qui préfèrent ne pas demeurer à leur domicile en phase terminale d'une maladie trouvent dans ces maisons un lieu qui répond à l'ensemble de leurs besoins. Ainsi, l'ouverture de ces trois nouveaux lits permettra d'augmenter l'offre de service en matière de soins palliatifs dans la région et offrira aux personnes en fin de vie un environnement de calme et de quiétude dans lequel elles pourront se sentir le mieux possible », a déclaré le ministre Bolduc.

Grâce à cet ajout, le nombre total de lits en soins palliatifs disponibles pour la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagne s'élève à dix, soit sept à la Maison de soins palliatifs à Saint-Eustache et trois au Centre d'hébergement de Saint-Eustache.

« Dans le cadre de la Politique en soins palliatifs de fin de vie, notre gouvernement privilégie une diversité des milieux afin de mieux répondre aux besoins des gens, aux conditions médicales variées des patients, à leurs préférences et à celles de leurs proches. C'est pourquoi nous soutenons le développement d'une offre de service en soins palliatifs tant au sein des établissements du réseau qu'à domicile et dans les maisons de soins palliatifs », a conclu le docteur Bolduc.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Natacha Joncas Boudreau
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171